



KPMG Audit
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense
France



26, boulevard du Général de Gaulle
59100 Roubaix
France

Nacon S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur la
réduction du capital***

Assemblée générale du 22 juillet 2022 - Résolution n°24

Nacon S.A.

396/466, rue de la Voyette - CRT 2 - 59273 Fretin



KPMG Audit
Tour Echo
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense
France



26, boulevard du Général de Gaulle
59100 Roubaix
France

Nacon S.A.

Siège social : 396/466, rue de la Voyette - CRT 2 - 59273 Fretin

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 22 juillet 2022 - Résolution n° 24

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes,

Paris la Défense, le 1^{er} juillet 2022

Roubaix, le 1^{er} juillet 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Fiduciaire Métropole Audit

Stéphanie Ortega
Associée

François Delbecq
Associé